Uirtus **(Peer-reviewed Journal of Arts and Humanities)**
Available online at https://uirtus.net/
E-mail: soumissions@uirtus.net / revueuirtus@gmail.com
Vol. 5, No. 2, August 2025, Pages: 761-779
DOI: https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2985
ISSN: 2710 - 4699

Orientation scolaire parentale et la construction du projet professionnel chez les jeunes

Parental School Guidance and the Construction of a Professional Project Among Young People

Homayo Aveko
Pazambadi Kazimna

Article history:

Submitted: June 17, 2025
Revised: July 28, 2025
Accepted: August 13, 2025

Keywords:
Professional project, parental support, freedom of choice, imposed choice, parental indifference

Mots clés :
Projet professionnel, accompagnement parental, liberté de choix, choix imposé, indifférence parentale

Abstract

We examine the association between three parental guidance styles (support with freedom of choice, directive support, indifference) and the construction of the professional project in 413 young people registered with the ANPE/ANVT. After adaptation and pre-testing of scales (αCronbach = 0.75–0.76), linear regressions indicate positive but weak effects of support (β = 0.147; R^2 = 0.022; p = .003) and directive support (β = 0.175; R^2 = 0.031; p < .001), and no detectable effect of indifference (R^2 = 0.006; p = .102). We discuss limitations (self-reported measures, univariate, and adaptation validity) and argue for differentiated approaches according to profiles.

Résumé

Nous examinons l'association entre trois styles d'orientation parentale (soutien avec liberté de choix, accompagnement directif, indifférence) et la construction du projet professionnel chez 413 jeunes inscrits à l'ANPE/ANVT. Après adaptation et pré-test d'échelles (αCronbach = 0,75–0,76), des régressions linéaires indiquent des effets positifs mais faibles du soutien (β = 0,147 ; R^2 = 0,022 ; p = .003) et de l'accompagnement directif (β = 0,175 ; R^2 = 0,031 ; p < .001), et aucun effet détectable de l'indifférence (R^2 = 0,006 ; p = .102). Nous discutons des limites (mesures auto-déclarées, univarié, validité d'adaptation) et plaidons pour des approches différenciées selon les profils.

Uirtus © 2025
This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding author:
Homayo Aveko
Université de Lomé, SRU-POD
E-mail : avekhomayo@gmail.com
https://orcid.org/0009-0003-6322-8862

Introduction

Tout individu a déjà dans sa vie un projet pour lequel il s'investit pour sa réalisation. Chez les adolescents, les projets se structurent en projet scolaire, projet professionnel et projet de vie (Boutinet 102). Le projet professionnel est considéré par Boutinet (321, 227) comme un outil d'insertion. Il indique en effet la voie professionnelle à suivre, les possibilités d'insertion qui s'offrent à l'individu et les moyens à mettre en œuvre pour son accomplissement.

En orientation et en psychologie, le concept de projet inclut l'action, la direction, l'intentionnalité, un objectif dans le temps et dans l'espace, et renvoie à l'idée d'entreprendre une certaine quête qui est celle de s'engager (Young et Valach 2). Il est la représentation mentale exprimée et consciente d'une situation globale future et complexe, que l'individu pourra, avec sa volonté, accomplir dans x temps (Goguelin et Krau 1). Pour ces auteurs, l'élaboration d'un projet dépend des capacités de l'individu à bâtir, agir et concevoir un plan d'action échelonné dans le temps. Le projet intègre les préoccupations professionnelles et personnelles de l'individu, et exprime la façon dont celui-ci organise ses expériences passées et anticipe ses expériences à venir (Young et Valach 11). Il se forme dans diverses dimensions de la vie et sa réussite dépend des conditions individuelles, familiales et extrafamiliales (Detry 35).

L'exploration des projets professionnels des jeunes diplômés effectuée par Aimeur et Rouag (12) a révélé que la majorité des jeunes sont attirés par la recherche d'un emploi stable. Les projets professionnels précis offrent une meilleure accessibilité à la profession par rapport aux autres projets, et permettent d'accéder aux professions les plus valorisées (Béret 5). Il détermine les stratégies futures de l'individu à adopter sur le marché du travail (8). Dans l'élaboration du projet professionnel, les individus utilisent la stratégie scolaire (limitée au cadre scolaire), la stratégie subjective (basée sur des appréciations subjectives pour surmonter les obstacles), la stratégie mimétique (à des personnes significatives du domaine désiré) ou la stratégie apathique (liée aux événements qui se produisent) (Boutinet 331). Toutefois, la capacité de l'individu à définir un projet solide, cohérent et ambitieux dépend de l'individu lui-même, de son contexte de vie, son histoire et sa culture (Noëlé et Ali 3). Ainsi, les interrogations de Germe (1134) sur la pertinence d'avoir un projet de formation professionnelle face au marché de l'emploi ont permis d'identifier les nouveaux comportements en matière de choix de formation et

d'une profession tels que : des actions sur le moyen terme ; la volonté de rester flexible, de garder des portes ouvertes, de capitaliser des ressources variées et de saisir les opportunités ; des comportements en fonction des changements plus fréquents d'orientation ou de préférences et des comportements d'exploration, de tâtonnement, d'essais-erreurs.

Le rôle du projet professionnel est de permettre l'élaboration des propositions d'orientation avec pour finalité la mise en place des stratégies d'accès à l'emploi ou à la formation (Zunigo 61). Comme utilité, le projet permet d'avoir des buts clairs et précis sur son parcours dans les études et des idées des emplois possibles dans lesquels l'individu puisse s'insérer (Boutinet 232). C'est aussi un outil qui permet d'anticiper les obstacles pendant les études et l'insertion professionnelle (Boutinet 71 ; Le Blanc et Cascino 326 ; Young et Valach 5). Sur le plan professionnel, il peut permettre d'effectuer de bons ajustements, d'avoir des plans de secours en fonction de l'évolution du marché de l'emploi. Il peut aussi être considéré comme un outil d'adaptabilité de la carrière en permettant à l'individu d'être flexible sur le marché du travail, d'élargir ses options de choix professionnel, et de mieux se préparer aux besoins et aux changements du marché du travail. Il est le meilleur moyen pour faire face à l'opacité et à l'instabilité du marché du travail (Larson, 172). En se référant aux théories d'adaptabilité de carrières (Super ; Savickas, 12), c'est un concept bien utile pour gérer sa carrière et faire face aux changements dans le domaine de l'emploi. Le projet est soumis au principe de l'évolution et du changement tout comme le marché de l'emploi. Il peut devenir alors un plan d'action avec plusieurs possibilités d'action permettant à l'individu de s'adapter aux changements qui s'imposent à lui. Il convient donc selon Lent (6) de concevoir le choix professionnel comme un processus continu, soumis à une multiplicité d'influences, au cours duquel les occasions de choix sont nombreuses. Le projet intègre les préoccupations professionnelles, personnelles et autres et se construit souvent en fonction de l'individu lui-même, de son environnement familial et social. Pour cela, le projet prend en compte les aptitudes personnelles de l'individu, ses ressources externes, des opportunités d'emploi et de l'évolution du marché du travail. Le projet requiert une implication totale de l'individu.

Par ailleurs, le projet familial d'orientation est généré à l'intérieur de la famille et implique l'activité conjointe de divers membres de la famille même s'il demande la recherche d'informations auprès des ressources extérieures

telles que les enseignants ou les conseillers d'orientation (Young et Valach 8). Pour tout individu, le choix d'une profession ou d'une formation d'étude est fréquemment influencé par sa famille et sa communauté. L'interdépendance économique des membres de la famille et de la communauté est essentielle et l'influence des parents sur les choix professionnels des enfants peut être profonde (Hansen 11). Définissant les relations dans tous les domaines de la vie, y compris l'emploi, les parents peuvent donner une orientation à leurs enfants qu'ils estiment être une assurance pour leur avenir. Pour certains parents, avoir investi dans l'éducation de leurs enfants devrait être rentable à un moment donné pour assurer la relève.

Aussi, l'évaluation des pratiques d'orientation des parents et de l'adaptabilité de carrière des adolescents par certains auteurs ont-elles montré que les parents interviennent dans l'orientation de leurs enfants sous trois (3) formes : le soutien parental, l'interférence parentale et le désengagement parental (Dietrich et Kracke 16 ; Brioux, 55 ; Dangoisse et Nils 6). Selon Brioux (55), le soutien est caractérisé par une liberté de choix, l'accompagnement, des encouragements, des conseils, de l'aide à la réflexion, de l'incitation et de la motivation à l'engagement actif des jeunes. L'interférence se caractérise par des comportements contrôlables à l'égard des jeunes, une contrainte à suivre une voie, des idées imposées et une interférence avec la motivation du jeune à s'engager. Quant au manque d'engagement, il se caractérise par des parents qui ne s'engagent peu ou pas, parents trop occupés, faible attention, insouciants à l'orientation de leurs enfants.

Parallèlement à ces différentes analyses sur les interventions des parents dans l'orientation de leurs enfants, dans la visée de la psychologie des carrières, Anne Roe a développé une théorie visant à prédire le choix professionnel à partir du type de relation entre parents et enfants et des différences individuelles pouvant être de nature biologique, sociologique et psychologique (Liechti 11). En effet, le climat familial dans lequel évolue le jeune enfant aura une incidence déterminante sur le développement de la structure de ses besoins (Gosselin et al. 152) et par conséquence sur ses choix professionnels. Roe (137) identifie trois styles d'interactions parent-enfant qui orientent le choix professionnel de l'individu : l'indifférence (marquée par la négligence ou le rejet), l'acceptation (caractérisée par l'indépendance et les relations chaleureuses), le centralisme (caractérisé par la surprotection et des exigences élevées à l'égard de l'enfant).

Quant à Young et Valach (5), dans leur théorie de l'action, ils stipulent que la façon dont les individus construisent et mettent en actes leurs objectifs concernant la profession, l'éducation et d'autres secteurs essentiels de leur vie, englobent toujours des actions intentionnelles et dirigées vers un but, dans une perspective temporelle à moyen terme. Le concept qui semble décrire pertinemment ce processus est celui de projet. Pour Young et Valach (8), « le projet familial d'orientation est un projet généré à l'intérieur de la famille et relève des activités éducatives des parents et des processus de développement du jeune ». Par ailleurs, « les influences directes des parents sur le développement de carrière de l'enfant semblent se refléter par les interactions, comportements et activités initiés par les parents » (Liechti 13). La théorie de l'action de Young et Valach (8) montre l'intérêt des projets dans la construction de carrière et le rôle joué par les parents lors de la construction de ces projets. Cette recherche s'appuie essentiellement sur la théorie de Young et Valach (5). La conceptualisation du projet par Young et Valach (8) suppose que la construction du projet professionnel est un processus dynamique et relationnel, où les interactions familiales jouent un rôle clé.

En résumé, l'orientation scolaire parentale ou les pratiques d'orientation parentale diffèrent d'un parent à un autre. Chez certains parents, elle se manifeste par des interférences, des exigences et des contrôles à l'égard des enfants dans leurs choix de formation ou de profession. Chez d'autres parents, c'est un accompagnement avec liberté de choix qui peut se manifester par du soutien, des conseils, des encouragements. Chez d'autres parents encore, on constate le désengagement ou de l'indifférence laissant l'enfant à se débrouiller seul.

Cette étude part ainsi du constat que certains jeunes attribuent leurs difficultés ou abandons de projet professionnel aux pratiques d'orientation de leurs parents. Certains jeunes estiment avoir été contraints de réaliser des projets professionnels qui ne sont pas les leurs. D'autres relèvent une indifférence des parents au moment de la construction de leurs projets professionnels. Au regard de ces pratiques des parents, si l'orientation scolaire et professionnelle des enfants est une affaire de famille et le projet professionnel est généré au sein de la famille, quelle est alors l'influence du type d'orientation scolaire parentale sur le projet professionnel des jeunes ?

Cette étude se propose de comprendre l'influence du type d'orientation scolaire parentale sur le projet professionnel des jeunes. Elle vise

plus spécifiquement à déterminer l'effet de l'accompagnement parental avec une liberté de choix ou un choix imposé ou de l'indifférence parentale sur la construction du projet professionnel des jeunes. En cela, nos hypothèses sont :

H1 : l'accompagnement parental avec liberté de choix influence positivement la construction du projet professionnel du jeune.

H2 : l'accompagnement parental avec un choix imposé a un effet négatif sur la construction du projet professionnel du jeune.

H3 : l'indifférence parentale a un effet négatif sur la construction du projet professionnel du jeune.

1. Méthodologie

1.1 Participants

Les données ont été recueillies sur un échantillon de 413 jeunes inscrits à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ou à l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). L'échantillon est constitué de 60.3% d'hommes et 39.7% de femmes. L'âge minimum des enquêtés est de 20 ans (M = 26.41 ; ET = 4.11). La répartition par tranche d'âge révèle que 38.5% des enquêtés ont moins de 25 ans, 40.7% ont entre un âge compris entre 25 et 29 ans. Les 30 ans et plus constituent seulement 20.8%. La répartition selon le niveau d'études montre que la moitié (51.6%) est titulaire de la licence. On note que 41.4% ont le niveau Bac+2 ou le BTS et 7% ont le master, ou plus. Selon le statut de l'établissement de formation du dernier diplôme, 65.4% des enquêtés viennent des établissements publics et 34.6% des établissements privés.

Concernant les parents des participants, presque la moitié des pères des enquêtés (46%) ont le niveau secondaire (collège ou lycée) contre 39.5% des mères ayant le niveau secondaire. Du côté des pères comme des mères, le niveau secondaire est le plus représenté. Par contre, le niveau le moins représenté chez les pères est le niveau non scolarisé (10.2%) et chez les mères le niveau universitaire (8.7%). Selon la catégorie socioprofessionnelle, les parents des jeunes appartiennent majoritairement au monde des employés et des ouvriers (55.4% pour les pères et 64.4% pour les mères).

1.2 Instruments de collecte

Un questionnaire d'enquête a été utilisé pour la collecte des données. Il est composé de l'échelle des pratiques parentales de Dangoisse et Nils (8) et d'un

questionnaire construit à partir des facteurs personnels et contextuels identifiés par Detry (35) comme essentiels à la construction du projet professionnel de l'individu.

L'échelle des pratiques parentales de Dangoisse et Nils (8) est constituée de trois sous-échelles : le soutien parental (mes parents me parlent de mes intérêts professionnels et capacités), l'interférence parentale (mes parents ont leurs propres idées par rapport à ma profession future et essaye de m'influencer en fonction) et le désengagement parental (mes parents ne s'intéressent pas vraiment à mon futur professionnel). Elle est composée de quinze items, dont cinq items par sous-échelles. Les participants devaient estimer à quel point les items s'appliquent à eux sur une échelle de Likert à quatre points, conformément à la version originale. Les réponses vont de « Complètement en désaccord » à « Complètement en accord ». C'est une échelle destinée aux élèves des classes de dernière année d'études secondaires alors que dans notre cas, la population concernée est constituée des jeunes ayant déjà obtenu leurs diplômes de baccalauréat avec au moins deux ans d'études universitaires. Nous avons ainsi procédé à une adaptation de ce questionnaire par une reformulation des items selon le temps (de conjugaison) puisque nous faisons une évaluation des pratiques d'orientation parentale qui a eu lieu il y a au moins deux ans déjà. L'item, par exemple « mes parents me parlent de mes intérêts professionnels et capacités » est devenu « mes parents m'ont parlé de mes intérêts professionnels et capacités » ; « mes parents ont leurs propres idées par rapport à ma profession future et essaye de m'influencer en fonction » est devenu « mes parents ont eu leurs propres idées par rapport à ma profession future et ont essayé de m'influencer en fonction ». La reformulation a porté sur tous les items de l'échelle.

L'échelle de construction du projet professionnel est un ensemble de 5 items que nous avons retenus en se basant sur la revue de la littérature et surtout sur les travaux de Detry (35). Ces items permettent d'évaluer les éléments à prendre en compte dans la construction du projet tels que : les aptitudes personnelles (les compétences et les habiletés de l'individu, ses domaines de prédilection dans les études et l'emploi) ; les motivations, aspirations, centres d'intérêt, valeurs et goûts de l'individu ; les opportunités d'emploi et de l'évolution du marché de l'emploi ; les ressources matérielles et économiques dont dispose l'individu (documents, cadre d'étude à la maison, assistance financière dans les études) ; le soutien affectif que la famille peut lui

apporter (assistance, encouragements, guide, conseil…). Les participants étaient appelés à répondre à cette partie selon qu'ils avaient un projet ou pas au moment de leur orientation scolaire et professionnelle.

Quelques items pour l'évaluation du projet des jeunes : « j'ai construit mon projet en accord avec mes aptitudes personnelles telles que mes compétences, mes habiletés et mes domaines de prédilection dans les études et l'emploi » ; « j'ai construit mon projet en accord avec mes motivations, aspirations, centres d'intérêt, mes valeurs et mes goûts ». L'échelle de Likert de cette échelle est à cinq points allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord ».

La dernière partie du questionnaire porte sur les informations générales et sociodémographiques des individus enquêtés (le sexe, l'âge, le niveau d'étude, le domaine de formation, le statut de l'établissement de formation, l'année d'obtention du Baccalauréat deuxième partie, le niveau d'études du père ou tuteur et sa catégorie d'emploi, le niveau d'études de la mère ou tutrice et sa catégorie d'emploi).

Le questionnaire d'enquête a été soumis à une pré-enquête pour vérifier la formulation, la compréhension et la clarté des items et de procéder s'il y a lieu à des reformulations ou éliminations des items qualifiés de redondants, doubles, mal formulés, à compréhension ambiguë ou qui s'écartent des objectifs de l'étude. Les personnes soumises à la pré-enquête (15 jeunes) pour la validation du questionnaire n'ont pas éprouvé de difficultés à le remplir. Après la pré-enquête, nous avons procédé à la vérification de la cohérence interne du questionnaire qui indique une cohérence interne générale acceptable avec un alpha de Cronbach à 0.75 pour l'échelle des pratiques d'orientation parentale et 0.76 pour le projet professionnel. Une analyse en composantes principales avec rotation a été réalisée sur les 15 items mesurant la construction du projet professionnel. Le critère de Kaiser (valeur propre > 1) a retenu une solution à trois facteurs, expliquant 55.11 % de la variance totale (voir le tableau de variance totale expliquée en annexe A). Cette valeur (55.11 %) indique que cet outil est utilisable. L'analyse en composantes principales avec rotation varimax révèle une structure tridimensionnelle claire de l'accompagnement parental : un soutien actif et autonomisant (ex : « donner des conseils », $\alpha = .804$), un désengagement (ex : « ne pas se soucier », $\alpha = .788$), et un contrôle imposant (ex : « imposer ses idées », $\alpha = .830$). Cette structure valide le cadre théorique et offre des échelles distinctes et fiables

pour les analyses ultérieures (voir la matrice des composantes principales après rotation varimax en annexe B).

1.3 Procédures de passation du questionnaire

Le protocole d'enquête répond aux exigences de la confidentialité et de l'anonymat tant au niveau de la collecte des données qu'au niveau de leur traitement. Aucun nom, ni numéro n'est demandé aux répondants. Le premier paragraphe du questionnaire présente l'objectif de la recherche et le caractère confidentiel et anonyme du questionnaire. La participation à cette étude était entièrement volontaire. Les personnes sollicitées disposaient d'une entière liberté pour accepter ou refuser de participer à l'enquête. Au début de chaque partie, des consignes claires et précises sont exposées. Le questionnaire en ligne et le questionnaire papier ont été utilisés pour la collecte des données. La collecte des données s'est déroulée de Mars à Août 2024.

Nous avons obtenu une autorisation d'enquête auprès de l'ANPE et de l'ANVT. Dans l'incapacité de rencontrer les jeunes de l'ANVT compte tenu de leur répartition dans les services sur le territoire togolais, nous avons opté d'un commun accord avec l'ANVT, un questionnaire en ligne avec ces jeunes. L'ANPE pour sa part, nous a accordé l'autorisation de déposer des lots de questionnaires papier dans leurs agences avec l'accord des directeurs de chaque agence. Les conseillers formés pour l'enquête distribuaient les questionnaires aux jeunes désireux de participer à l'enquête et les assistaient. Après la collecte de données, la saisie des données a été effectuée dans le logiciel Epidata. Le traitement statistique a été réalisé à l'aide du logiciel statistique SPSS 18. Les résultats obtenus sont présentés ci-dessous.

2. Résultats

La vérification de liens entre les variables de cette recherche s'est faite au moyen de la régression linéaire à l'aide du logiciel SPSS 18.

2.1 Effet de l'accompagnement parental avec une liberté de choix sur la construction du projet professionnel des jeunes

Tableau 1 : Accompagnement parental avec une liberté de choix et la construction du projet professionnel.

	R	R^2	R^2 ajusté	F	A	β	t	p.
Accompagnement avec liberté de choix	0.147	0.022	0.019	9.128	0.118	0.147	3.021	.003
Constante					11.386		19.026	.000

Ce tableau présente une corrélation prédictive entre l'accompagnement parental avec une liberté de choix et la construction du projet professionnel. On constate un $R^2 = 0.022$ significatif ($p < 0.05$) qui suggère une association positive mais de faible ampleur entre l'accompagnement parental avec une liberté de choix et la construction du projet professionnel. Ce résultat montre que l'accompagnement parental avec une liberté de choix influence positivement la construction du projet professionnel. La pente de l'équation de régression ($\beta = 0.147 > 0$) est positive et montre que les deux variables évoluent de manière positive dans le même sens.

2.2 Effet de l'accompagnement avec un choix imposé sur la construction du projet professionnel des jeunes

Tableau 2 : Accompagnement avec un choix imposé et la construction du projet professionnel

	R	R^2	R^2 ajusté	F	A	β	t	p.
Accompagnement avec un choix imposé	0.175	0.031	0.028	13.032	0.160	0.175	3.610	.000
Constante					11.584		25.402	.000

Ce tableau révèle une corrélation prédictive entre l'accompagnement parental avec un choix imposé et la construction du projet professionnel. On observe un $R^2 = 0.031$ significatif ($p < 0.05$) qui suggère une association positive mais de faible ampleur entre l'accompagnement parental avec un choix imposé et construction du projet. Ce résultat montre que l'accompagnement parental avec un choix imposé a une influence positive sur la construction du projet

professionnel du jeune. La pente de l'équation de régression β = 0.175 est positive, supérieure à 0, confirme que les deux variables évoluent dans le même sens et de manière positive.

2.3 Effet de l'indifférence parentale sur la construction du projet professionnel des jeunes

Tableau 3 : Indifférence parentale et la construction du projet professionnel

	R	R^2	R^2 ajusté	F	A	β	t	p.
Indifférence parentale	0.081	0.006	0.004	2.687	0.068	0.081	1.639	.102
Constante					12.541		31.894	.000

Ce tableau montre une relation non significative au seuil .05 ($p > 0.05$) entre l'indifférence parentale et la construction du projet professionnel. Le test t de Student donne une valeur de 1.639 inférieur à 1.96 pour être significatif. L'indifférence parentale n'est pas associée de manière significative à la construction du projet professionnel.

3. Discussion

L'objectif poursuivi par cette recherche est de vérifier le lien entre l'orientation scolaire parentale et le projet professionnel des jeunes. Les résultats obtenus montrent que le projet d'orientation est effectivement une affaire des parents et de la famille, comme le soulignent Young et Valach (8). Dans la construction du projet, les parents ont pour rôle d'aider leurs enfants à disposer des informations sur leurs aptitudes personnelles, les offres de formation et le marché de l'emploi sans oublier le soutien affectif, psychologique et économique qu'ils sont censés leur apporter. La corrélation entre l'accompagnement parental avec une liberté de choix et le projet professionnel est faible, mais positive. Cela suggère qu'un accompagnement avec une liberté de choix peut être associé à une meilleure construction du projet, mais d'autres facteurs non mesurés jouent probablement un rôle plus important. L'accompagnement parental, bien que pertinent, ne suffit pas à lui

seul. La relation significative entre l'accompagnement parental avec liberté de choix et la construction du projet professionnel montre le rôle essentiel et la place qu'occupent les parents dans l'orientation de leurs enfants. L'accompagnement parental se révèle très bénéfique pour le jeune lorsqu'il est assuré avec une liberté de choix pour ce dernier. Ce qui confirme notre première hypothèse. L'accompagnement parental avec une liberté de choix peut mieux favoriser la correspondance entre les caractéristiques personnelles des jeunes et le choix effectué. Le projet est entièrement construit en fonction du concerné.

Par ailleurs, un projet imposé, peut en effet, étouffer celui du jeune ou avoir des buts différents que ceux visés par le jeune. Cependant, dans le cadre de cette recherche, les résultats montrent une relation significative mais de faible ampleur entre l'accompagnement parental avec un choix imposé et la construction du projet professionnel. La corrélation entre l'accompagnement avec choix imposé et le projet professionnel est faible mais positive. Cela indique qu'un accompagnement plus directif est associé à une meilleure construction du projet, bien que la relation reste modeste. Un style d'accompagnement plus directif pourrait avoir un impact légèrement plus marqué sur le projet professionnel, bien que les deux modèles montrent des effets globalement faibles. Les résultats montrent qu'il y a une influence mais qui n'est pas dans le sens prévu par l'hypothèse formulée. Ce qui infirme notre deuxième hypothèse. Ces résultats s'expliqueraient par le fait que, pour mieux aider leurs enfants, les parents disposant assez d'information sur le domaine passent par l'interférence ou un choix imposé. L'accompagnement parental avec le choix imposé aurait lieu pour réduire les options de carrière qui s'offrent à l'enfant et diminuer ainsi l'incertitude (Bourret 60). Certains enfants n'ayant pas la maturité pour faire face au marché de l'emploi, l'interférence de leurs parents leur permettraient d'avoir tout simplement un projet professionnel plus rassurant. Ces résultats soulignent la nécessité d'adapter les approches selon les profils des jeunes.

Dans le cadre de cette recherche, les résultats ne montrent aucun effet détectable de l'indifférence parentale sur la construction du projet professionnel. Ceci infirme notre troisième hypothèse. L'indifférence parentale n'a pas d'impact statistiquement détectable sur le projet professionnel dans cette recherche. Contrairement aux modèles d'accompagnement parental avec une liberté de choix ou un choix imposé,

l'indifférence parentale ne semble pas influencer le projet professionnel des jeunes de manière mesurable. Les jeunes semblent construire leur projet professionnel indépendamment de ce facteur. L'indifférence parentale ne semble ni aider ni nuire à la construction du projet professionnel.

La théorie de Young et Valach (8) souligne que les projets se construisent dans des systèmes d'action conjointe (famille, école, pairs). L'accompagnement parental, même directif, fournit un cadre narratif qui aide le jeune à donner du sens à ses choix. Un accompagnement avec un choix imposé (plus directif) pourrait offrir une structure claire, facilitant temporairement la conceptualisation du projet. Selon cette théorie les liens de signification faible observée s'explique par le fait que le projet est aussi influencé par d'autres systèmes (école, pairs, culture). L'indifférence parentale prive le jeune d'un partenaire interactionnel pour construire son projet.

Les résultats de cette recherche corroborent ceux de Grenier (3), de Planchon (17) et de l'Union Départementale des Associations Familiales qui identifient les parents comme une source de référence incontournable en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Les résultats vont dans le même sens que ceux de Young et Valach (8) qui considère le projet d'orientation comme une activité générée à l'intérieur de la famille. Les résultats liés à l'existence d'une corrélation prédictive positive entre l'accompagnement parental avec un choix imposé et la construction du projet corroborent ceux de Bourret (60) qui a trouvé qu'en intervenant de manière plus contrôlante, les parents peuvent réduire les options de carrière qui s'offrent à leur enfant et diminuer ainsi l'incertitude. Les résultats sont aussi similaires à ceux de Pinto et Soares (4) qui ont trouvé que la participation des parents dans le développement vocationnel de leurs enfants, s'organise suivant l'axe de l'information sur les opportunités scolaires et professionnelles, la connaissance de l'enfant, et l'axe de l'autonomie de l'enfant et l'accès à des expériences utiles à son développement vocationnel.

Les résultats obtenus entraînent des implications sur le plan pratique et théorique. Sur le plan pratique, cette étude offre une compréhension de l'accompagnement que les parents doivent assurer dans l'orientation de leurs enfants. L'accompagnement parental doit avoir lieu avec une liberté de choix à travers des propositions, des discussions, des conseils et des encouragements à la recherche d'informations. Les parents ayant de bonnes informations peuvent intervenir de manière directive pour réduire l'incertitude liée à la

complexité du marché du travail et pour soutenir leurs enfants. Pour bien assurer ces interventions, les parents doivent être outillés, avoir accès aux données actualisées du marché du travail, et être sensibilisés sur le partage d'informations et le respect de l'autonomie du jeune.

Sur le plan théorique, cette étude conforte les travaux qui prônent le rôle central des parents dans l'orientation. Toutefois, elle remet en question l'idée qu'un choix imposé est nécessairement néfaste. L'intervention parentale, même si elle est directive, peut être adaptative dans certains contextes, comme en cas de manque de maturité du jeune pour faire face à la complexité du marché de l'emploi. Cela suggère donc une nuance théorique.

Malgré sa rigueur, cette étude présente certaines limites qu'il convient de mentionner. Le questionnaire de collecte de données a été administré uniquement aux jeunes inscrits à l'ANPE et à l'ANVT. Il aurait été intéressant d'inclure l'opinion des parents, en leur administrant un questionnaire portant sur l'orientation scolaire parentale. Cette étude appelle à la réflexion sur le rôle joué par les parents au cours de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes. Une telle étude réalisée en prenant en compte les caractéristiques des parents tels que leurs niveaux d'études et leurs catégories socioprofessionnelles en lien avec leurs pratiques d'orientation scolaire et professionnelle aboutirait à des résultats peut être encore plus intéressants.

Conclusion

L'idée la plus forte à retenir de cette recherche est la place importante qu'occupent les parents dans l'orientation et la construction du projet professionnel de leurs enfants. Qu'ils soient conscients ou non de leurs parts de responsabilité, ils influencent ces aspects de la vie de leurs enfants. Cette recherche a été menée auprès de 413 jeunes inscrits à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et à l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) pour vérifier la relation entre l'orientation scolaire parentale et le projet professionnel des jeunes. L'accompagnement parental avec une liberté de choix et l'accompagnement parental avec un choix imposé favorisent la construction d'un bon projet professionnel. Seule l'indifférence parentale n'a aucun effet détectable sur la construction du projet professionnel. Par leur accompagnement, les parents se révèlent comme un socle très important permettant aux jeunes d'effectuer des choix éclairés pour construire un bon projet professionnel. Toutefois, pour assurer un bon accompagnement et

opérer un bon choix professionnel, les parents et les jeunes doivent se faire assister par les conseillers d'orientation.

Annexe A

Tableau de variance totale expliquée

Comp osante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	3.693	24.622	24.622	3.693	24.62	24.62
2	2.946	19.638	44.260	2.946	19.63	44.26
3	1.628	10.853	**55.113**	1.628	10.85	55.11
4	0.961	6.410	61.523			
5	0.794	5.293	66.817			
6	0.753	5.017	71.834			
7	0.679	4.526	76.360			
8	0.623	4.151	80.511			
9	0.577	3.848	84.359			
10	0.498	3.323	87.682			
11	0.450	2.998	90.680			
12	0.417	2.777	93.457			
13	0.378	2.519	95.976			
14	0.329	2.193	98.169			
15	0.275	1.831	100.00			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Annexe B

Matrice des composantes principales après rotation varimax

	Composante		
	1	2	3
Q1 Mes parents m'ont parlé de mes intérêts professionnels et capacités	.724		
Q2 Mes parents m'ont encouragé à chercher des informations sur les professions qui m'intéressaient	.737		
Q3 Mes parents m'ont incité à réaliser un stage	.642		
Q4 Mes parents m'ont donné des conseils sur les différents choix de carrière possibles	.804		
Q5 Mes parents m'ont parlé des formations possibles de professions variées	.775		
Q6 Mes parents ont eu leurs propres idées par rapport à ma profession future et ont essayé de m'influencer en fonction			.771
Q7 Mes parents sont intervenus trop dans la préparation de mon avenir professionnel			.452
Q8 Mes parents ont essayé de m'imposer leurs idées quant à mon futur professionnel			.830
Q9 Mes parents ont essayé de me dissuader de suivre une formation/profession qu'ils n'aiment pas			.660
Q10 Mes parents ont essayé de me pousser dans une certaine direction quant à mon choix de carrière			.688
Q11 Mes parents ne se sont pas intéressés vraiment à mon futur professionnel		.709	
Q12 Mes parents ne se sont pas souciés de la préparation de mon futur professionnel		.788	
Q13 Mes parents ne m'ont pas soutenu dans la préparation de mon avenir professionnel parce qu'ils ne connaissent pas assez les différentes professions		.691	
Q14 Mes parents ne m'ont pas soutenu dans la préparation de mon avenir professionnel parce qu'ils sont trop occupés		.678	
Q15 Mes parents ne m'ont pas soutenu dans la préparation de mon avenir professionnel parce qu'ils ont eux-mêmes des difficultés à leur travail		.758	

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.
Méthode de rotation : Varimax avec normalisation de Kaiser.

Œuvres citées

Aimeur, Nawel, et Abla Rouag. « Le projet professionnel des jeunes qualifiés ». *Recherches Psychologiques et Éducation*, vol. 10, no. C, 2017, pp. 7-24.

Béret, Pierre. « Projets professionnels et emplois ultérieurs : une analyse des mécanismes de l'insertion professionnelle ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 31, no. 2, 2002, pp. 1-18.

Bourret, Mélanie. *Le rôle des parents dans la prise de décision vocationnelle des*

adolescents : contribution des comportements et des émotions. Mémoire de maîtrise, Université du Québec, 2022.

Boutinet, Jean-Pierre. « Esquisse du projet d'orientation des jeunes sortants de classes terminales ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 9, no. 4, 1980, pp. 317-336.

—. *Anthropologie du projet*. PUF, 1990.

Brioux, Kimberley. *Les difficultés décisionnelles du collège à l'université : rôle des attitudes parentales, de l'identité vocationnelle et de l'estime de soi : étude longitudinale auprès de jeunes engagés dans un processus d'orientation*. Université Toulouse, 2019, pp. 1-315.

Dangoisse, Florence, et Frédéric Nils. « Évaluation de la perception des pratiques vocationnelles parentales et adaptabilité de carrière des adolescents ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 48, no. 3, 2019, pp. 1-24.

Detry, Brigitte. « Le concept de projet en psychologie du développement et de l'éducation ». *Sapientiae / Revista Angolana de Ciência e Epistemologia*, vol. 1, no. 1, 2015, pp. 25-39.

Dietrich, Julia, et Bärbel Kracke. « Career-Specific Parental Behaviors in Adolescents' Development ». *Journal of Vocational Behavior*, 2009, pp. 1-39. researchgate.net/publication/223173939. Consulté le 16 avril 2023.

Germe, Jean-François. « Projet professionnel et incertitude sur le marché du travail ». *Papers*, vol. 96, no. 4, 2011, pp. 1125-1138.

Goguelin, P.-L.-G., et Edgar Krau. *Projet professionnel, projet de vie*. ESF, 1992.

Gosselin, Eric, Simon L. Dolan, Jean-François Tremblay, et Michel Benard. « L'esprit de la troisième vague de la gestion des carrières : nouveau point de rencontre des besoins individuels et organisationnels ». *Ad machina*, vol. 6, 2022, pp. 148-178.

Grenier, Claude. « Pour mieux cerner le rôle des parents en orientation scolaire et professionnelle ». 2010, orientaction.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=284&catid=62&Itemid=79. Consulté le 4 septembre 2023.

Hansen, Ellen. *Orientation professionnelle : manuel didactique à l'intention des pays à revenu faible ou moyen*. Organisation internationale du Travail, 2001.

Larson, Reed W. « Vers une psychologie positive du développement des jeunes ». *American Psychologist*, vol. 55, 2000, pp. 170-183.

Le Blanc, Alexis, et Nadine Cascino. « Projets professionnels et variations du bien-être psychologique avec la durée d'attente d'emploi chez les jeunes ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 22, no. 4, 1993, pp. 317-333.

Lent, Robert W. « Une conception sociocognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : considérations théoriques et pratiques ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 37, no. 1, 2008, pp. 1-28.

Liechti, Léonie. *L'influence des parents sur le processus d'orientation professionnelle : approche pluridisciplinaire*. 2012.

Noële, Aurélie, et Maurizio Ali. « Orientation scolaire et construction du projet professionnel : le rôle de l'estime de soi ». 2020.

Pinto, Helena Rebelo, et Maria da Conceição Soares. « Approches de l'influence des parents sur le développement vocationnel des adolescents ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 33, no. 1, 2004, pp. 1-19.

Planchon, Laureen. « La mixité dans les pratiques des acteurs de l'orientation ». 2017.

Roe, Anne. *The Psychology of Occupations*. John Wiley & Sons, 1956.

Savickas, Mark L. « The Theory and Practice of Career Construction ». *Career Development and Counseling: Putting Theory and Research to Work*, dirigé par S. D. Brown et R. W. Lent, John Wiley & Sons, 2005, pp. 42-70.

Super, Donald E. « A Life-Span, Life-Space Approach to Career Development ». 1980.

UDAF Moselle. « Parents et orientation scolaire ». 2012, www.udaf57.fr. Consulté le 10 octobre 2023.

UDAF Vosges. « Parents et orientation scolaire ». 2012, www.udaf88.org. Consulté le 10 octobre 2023.

Young, Richard A., et Ladislav Valach. « La notion de projet en psychologie de l'orientation ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 2006, pp. 1-16.

Zunigo, Xavier. « Le deuil des grands métiers : projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 184, 2010, pp. 58-71.

About the Authors

Homayo Aveko est un psychologue du travail et des organisations, doctorant à l'université de Lomé. Ses recherches portent sur l'orientation scolaire et professionnelle et l'insertion professionnelle des jeunes. Il a co-publié un article sur l'attitude parentale et la satisfaction des jeunes dans la réalisation de leur projet scolaire et professionnel.

Pazambadi Kazimna est enseignant-chercheur en psychologie du travail et des organisations à l'Université de Lomé. Il est membre de de la Structure de Recherche Universitaire en Psychologie, Orientation et Développement humain (SRU-POD). Ses domaines de recherche : Engagement organisationnel, entrepreneuriat, orientation scolaire et professionnelle, risques psychosociaux.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Aveko, Homayo and Pazambadi Kazimna. "Orientation scolaire parentale et la construction du projet professionnel chez les jeunes." *Uirtus*, vol. 5, no. 2, August 2025, pp. 760-779, https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2985